

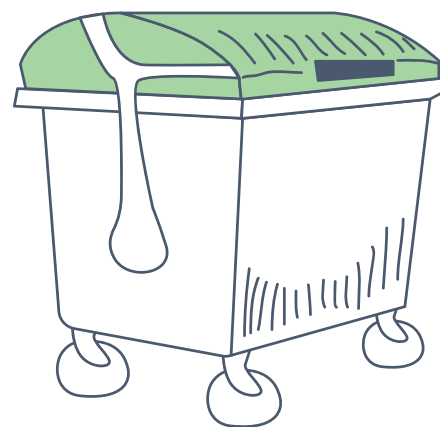


APPEL À PROJETS 2022

Déposez vos dossiers avant le lundi 28 février !



**ESSONNE
VERTE
ESSONNE
PROPRE**



du 14 mai au 26 juin 2022

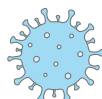


LES ESSONNIENS TOUJOURS MOBILISÉS

Depuis 27 ans, le Département, dans un souci d'éducation et de sensibilisation à la protection de l'environnement et au cadre de vie, renouvelle l'opération " Essonne verte Essonne propre " (EVEP).

Son but principal : développer en Essonne le sens de " l'éco-citoyenneté ". Il s'agit de mobiliser sur l'ensemble du territoire départemental le plus grand nombre d'acteurs locaux (citoyens, associations, établissements scolaires, collectivités, entreprises...), par des actions éducatives à l'écocitoyenneté (respect du cadre de vie, lutte pour la réduction des déchets...) et des opérations de valorisation des milieux naturels.

COVID 19



Malgré la période de crise sanitaire actuelle, l'opération Essonne verte Essonne propre est maintenue, mais raccourcie. Pour la bonne tenue de vos opérations, il convient toutefois d'adopter des règles supplémentaires en fonction du type, de la période, du lieu et du nombre de participants à vos futurs projets, selon les mesures gouvernementales applicables lors de votre événement.

Les questions à se poser pour un projet EVEP en toute sécurité

- Quelles sont les mesures sanitaires gouvernementales en vigueur le jour de mon opération ?
- Dois-je mettre en place un protocole sanitaire et désigner des référents ?
- Suis-je en possession d'un nombre de masques suffisant pour équiper les participants ?
- Suis-je en capacité de mettre du gel hydro-alcoolique à disposition pour les participants ?
- Le lieu ou la nature de l'opération permet-il une distanciation physique entre les participants ?

Une opération sur réservation = une opération avec une meilleure anticipation !

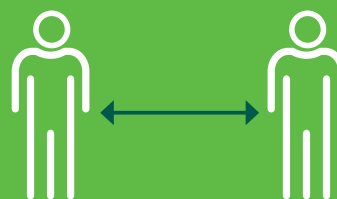
Il est préconisé d'organiser les opérations uniquement sur réservation. Ainsi, chaque structure pourra mettre en place les gestes barrières en adaptant son stock de matériel de protection et en maîtrisant l'affluence des participants.

Protégeons-nous les uns les autres en restant informés !

Avant toute opération, il est impératif de suivre l'actualité et de connaître les règles sanitaires en vigueur sur :

www.gouvernement.fr/info-coronavirus et www.essonne.gouv.fr/

Empêchons la propagation de la Covid-19



Minimum 2 m



En présence d'autres personnes, portons un masque



Respectons les gestes barrières, même en pleine nature

Tous ensemble, respectons les gestes barrière.



EVEP 2022

Afin d'optimiser les collectes que vous organisez, le Département vous invite à mutualiser vos opérations de nettoyage citoyen pour obtenir une benne et/ou un camion de collecte des déchets dangereux des ménages. Le Département se réserve la possibilité de regrouper des demandes de bennes ou de camions en cas de volumes insuffisants par opération.

En vous inscrivant à l'opération Essonne verte Essonne propre, le Département met à votre disposition du matériel pour vous aider dans la réalisation de vos projets :

- pour l'ensemble des opérations : affiches personnalisables, diplômes du jeune éco-citoyen, relais d'information et le site Internet carteevep.essonne.fr,
- matériel spécifique pour les projets de nettoyages : gants, sacs poubelle, bennes (10,15 et 30 m³)* et camions de collecte des déchets dangereux*.

** Les demandes de bennes et de camions de collecte feront l'objet d'une étude et devront être justifiées par les organisateurs lors de l'inscription. Le nombre de mises à disposition est limité.*

ASTUCE !



Rapprochez-vous de vos syndicats et intercommunalités afin de bénéficier de moyens de collecte et de traitement complémentaires.

LA SÉCURITÉ, C'EST IMPORTANT !

- ▶ Vérifiez les conditions de votre contrat d'assurance
- ▶ Informez les participants en début d'animation : secteurs dangereux, modalités d'intervention, etc.
- ▶ Rappelez que l'usage des gants est OBLIGATOIRE pour les nettoyages
- ▶ Évitez les secteurs dangereux tels que les talus ou les berges abrupts
- ▶ Veillez à ce que les enfants soient sous la surveillance d'un adulte
- ▶ Prévoyez une trousse de premiers secours et du matériel d'hygiène : gel hydro-alcoolique, etc.
- ▶ Si les participants sont nombreux, demandez l'appui de secouristes
- ▶ En cas de problème, appelez les urgences : 112 ou 15

SOYEZ PRÉVOYANTS

Pensez à désigner un (ou des) responsable(s) chargé(s) du suivi des déchets déposés dans les bennes, afin d'en garantir un tri correct. Ce(s) responsable(s) devra(ont) rester à proximité de la benne tout au long de l'opération de nettoyage pour :

- ▶ rappeler les consignes de sécurité ;
- ▶ veiller à ce que les déchets non autorisés ne soient pas déposés dans la benne. Une fiche détaillée expliquant les filières d'élimination vous sera remise avec le matériel (gants et sacs poubelle).

Le déroulement des manifestations et la participation des Essonnais à toutes les activités s'effectuent sous la responsabilité des collectivités territoriales, associations, établissements scolaires organisateurs. Le Département ne pourra être tenu pour responsable des blessures ou accidents éventuels résultants de ces opérations locales.

Pour toute question, contactez-nous : evpep@essonne.fr



EVEP 2022

MOBILISATION GÉNÉRALE POUR NOTRE CADRE DE VIE

Avec l'aide de ses partenaires, le Département poursuit la réhabilitation progressive du territoire essonnien et la réappropriation des espaces naturels par la population locale.

Suivez les étapes pas à pas pour organiser votre événement parmi les 4 grandes familles d'opérations suivantes :

- Nettoyage ● Randonnée écocitoyenne, sport et loisir
- Atelier/conférence sur le thème des déchets ● Animation sur le thème de la nature

1 COMMENT PARTICIPER ?

- ▶ Visiter le site à réhabiliter ou à valoriser, examiner les problèmes éventuels de sécurité, baliser ou cartographier les secteurs concernés.
- ▶ Chercher des partenaires locaux, identifier les besoins en matériel.
- ▶ Informer systématiquement la commune de l'organisation de l'opération et préciser la localisation d'une éventuelle benne.
- ▶ Pendant l'opération, désigner un nombre adapté d'encadrants chargés d'assurer le bon déroulement de la manifestation, la sécurité des participants et la vérification du tri des déchets.
- ▶ Se concerter avec les communes riveraines pour mutualiser la demande de benne.

2 INSCRIPTION EN LIGNE, QUELLE QUE SOIT VOTRE OPÉRATION

La fiche projet est disponible sur le site du Département de l'Essonne.

Rendez-vous sur
essonne.fr/evep2022

Date limite d'inscription

**lundi
28 février 2022**



3 RETRAIT DU MATÉRIEL

Une fois l'inscription effectuée et le mail de confirmation reçu, le matériel demandé (gants, sacs, affiches et diplômes) doit être retiré à l'adresse suivante :

**Domaine départemental de Montauger
Côte de Lisses - RD 153
91090 Lisses**

Les dates de retrait seront communiquées par courriel aux organisateurs.



4 COMMENT FAIRE CONNAÎTRE SON PROJET ?

- ▶ Le Conseil départemental assure la communication globale à l'échelle départementale.
- ▶ Les affiches et affichettes personnalisables sont fournies aux organisateurs, ainsi qu'en téléchargement.
- ▶ Une carte interactive recensant toutes les opérations en Essonne sera mise à jour régulièrement.
- ▶ En complément, une communication relayée au plan local et mise en œuvre par les organisateurs est impérative pour une réelle adhésion des Essonnien(ne)s à chaque projet.

Afin de nous aider dans l'amélioration de la lutte pour la réduction des déchets, n'oubliez pas de compléter le formulaire d'évaluation qui vous aura été envoyé pour chacune de vos actions EVEP.